

STATEMENT DISCOURS



POINTS DE DISCUSSION DE
L'HONORABLE PIERRE DE BANÉ,
MINISTRE DES RELATION EXTÉRIEURES,
LORS DE SA RENCONTRE
AVEC LES MEDIA,
LE 22 JUILLET 1982

Participation à des
participation de firmes
participation à ces
fédéral.

La participation
const américaines,
participation à
de firmes québécoises
participants canadiens.

Le programme de
(PDNE)

Le 22 juillet 1982,
4,978 demandes
total canadien
firmes établies
canadien. Au
des demandes son

Participation à des foires commerciales

Nous organisons chaque année, la participation de firmes canadiennes à environ quarante de ces manifestations commerciales aux Etats-Unis. En moyenne, près du quart des sociétés participantes sont du Québec et elles bénéficient d'une proportion semblable du budget. Le Québec se situe ainsi au deuxième rang des provinces canadiennes, après l'Ontario, en ce qui concerne la participation à ces foires que parraine le gouvernement fédéral.

En ce qui concerne les Etats de la côte ouest américaine, nous avons, l'an dernier, organisé des participations à quatre grandes foires où le contingent de firmes québécoises représentait 21% du total des participants canadiens.

La part que le Québec obtient de ce programme nous semble correspondre assez bien à la place que l'industrie québécoise occupe dans l'économie canadienne.

Le programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Depuis son instauration en avril 1971 et jusqu'à avril 1981, les responsables du programme ont reçu 4,978 demandes d'aide de firmes québécoises (soit 27,5% du total canadien) et le total des montants approuvés pour ces firmes s'établissait à \$35,338,000 (soit 35,6% du total canadien). Au cours de cette même période de dix ans, 21,1% des demandes concernaient le marché des Etats-Unis, et nous

notons que le nombre de demandes touchant ce pays s'est accru considérablement depuis 1979, de sorte qu'au cours de l'année financière 1980-1981, il représentait 35,4% du total des demandes.

Etudes de marchés et séminaires d'éducation à l'exportation

A titre d'exemple, nous avons tenu, à Ottawa, en octobre et décembre dernier, des séminaires portant respectivement sur les débouchés pour certains produits canadiens de bois ouvré en Californie du Sud, et sur les possibilités d'exportation de machines à bois de fabrication canadienne en Californie. Ces deux séminaires s'adressaient à la fois aux firmes du Québec et de l'Ontario. Dans le premier cas (produits de bois ouvré), sur un total de vingt sociétés, seize venaient du Québec. Dans le deuxième cas (machines à bois) cinq des huit sociétés participantes venaient du Québec. Ces exemples nous semblent démontrer l'intérêt que les firmes québécoises manifestent à l'égard de nos initiatives pour accroître les exportations canadiennes dans le marché américain et notamment dans la région de la côte ouest.

Services offerts par nos consulats aux Etats-Unis

Nos consulats aux Etats-Unis apportent leur assistance à un nombre important d'hommes d'affaires québécois dans leurs efforts de promotion sur le marché américain et nous avons la conviction que ces derniers sont entièrement satisfaits des services rendus. Les commentaires des fonctionnaires québécois responsables du commerce avec les Etats-Unis et les conseillers commerciaux dans les délég-

gations du Québec aux Etats-Unis abondent aussi dans ce sens. Notons qu'il existe une très bonne coopération entre nos services d'expansion du commerce et ceux du ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de même qu'entre nos délégués commerciaux et du Québec dans les diverses régions des Etats-Unis. Ajoutons qu'aucune plainte d'hommes d'affaires québécois ne nous est parvenue à ce sujet.

Qualité des relations entre les agents commerciaux canadiens et ceux des provinces

Une étroite coopération existe entre les agents du gouvernement canadien qui s'occupent de promotion des exportations et leurs homologues dans les diverses provinces canadiennes, y compris le Québec. La responsabilité principale du lien avec les provinces en ce domaine incombe aux bureaux régionaux du nouveau ministère d'Expansion industrielle régionale, mais traditionnellement des rapports étroits et fréquents ont existé également entre les responsables de l'expansion du commerce à Ottawa et ceux des provinces. Les fonctionnaires provinciaux effectuent périodiquement des visites à Ottawa et nos agents se rendent aussi fréquemment dans les provinces pour des consultations avec leurs homologues provinciaux. Ces consultations portent sur l'élaboration de nos priorités respectives, la planification de nos programmes de promotion et la coopération dans leur mise en oeuvre afin de pouvoir réaliser une meilleure utilisation de nos ressources et de nos connaissances respectives. A titre d'exemples, signalons que les consultations touchent des questions telles que les programmes de foires commerciales, les demandes d'assistance dans le cadre du PDME pour éviter le double emploi avec les programmes existants dans certaines

provinces, la tenue de séminaires auxquels les représentants provinciaux sont invités à prendre part. Outre les visites qui ont généralement lieu trois ou quatre fois par année avec les provinces particulièrement intéressées au commerce international, il faut noter les fréquents entretiens téléphoniques.

Cette coopération existe également entre nos délégués commerciaux à l'étranger et ceux des provinces, notamment aux Etats-Unis où se trouve un grand nombre de délégations provinciales. Les entretiens y sont presque quotidiens avec plusieurs des délégués provinciaux.

La qualité de la coopération que nous avons avec les responsables québécois du commerce extérieur ne diffère pas de celle que nous avons avec ceux des autres provinces. Elle n'est pas affectée par des considérations de caractère politique. Elle vise à assurer une meilleure coordination des activités, une meilleure utilisation des ressources et à fournir un service adéquat à l'homme d'affaires désireux d'oeuvrer dans un marché.

En 1979, les exportations du Québec s'élevaient à 13,4 milliards de dollars, soit 22% du produit intérieur brut et, en 1980, elles augmentaient à 17,2 milliards, soit 25% du produit intérieur brut. En 1981, 22% de toutes les exportations canadiennes provenaient du Québec.

En 1981, les activités de la S.E.E. ont atteint des niveaux records. Notre chiffre d'affaires de 4,4 milliards de dollars représentait une augmentation de 26% par rapport

à celui réalisé en 1980. En 1981, les entreprises établies au Québec y étaient pour 35% du total, soit 1,55 milliard de dollars.

Les activités de la S.E.E. au Québec s'illustrent aussi par les contrats à l'exportation que nos services sont appelés à réviser pour leur teneur canadienne. En 1981, la S.E.E. a approuvé de tels contrats d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars. Du nombre, 40% avaient été adjugés à des entreprises du Québec, pour une valeur de 800 millions de dollars. Selon notre évaluation, cela représente des emplois équivalents à 25 000 années-personne au Québec.

Les versements de prêts aux entreprises du Québec par la S.E.E. se sont élevés à 298 millions de dollars en 1980 et à 344 millions de dollars en 1981.

Les statistiques montrent qu'en 1981, 56% des exportations québécoises étaient destinées aux Etats-Unis. Nous estimons toutefois qu'environ 80% des exportations de produits manufacturés au Québec sont allées chez nos voisins du Sud.

Les statistiques les plus récentes (en date du 4 mai 1982) indiquent que 49.1% des coopérants sous contrat avec l'ACDI, c'est-à-dire 221 coopérants, sont du Québec. La somme totale des engagements contractuels conclus entre l'ACDI et des individus québécois se chifferrait à environ \$16,575,000.

Coopération Ottawa-Québec

On s'aperçoit que le Québec a pu établir beaucoup de relations avec les pays étrangers avec la coopération du gouvernement fédéral. Le Québec a ouvert presque la moitié des délégations provinciales à l'étranger, nos ambassades ou consulats coopérant avec ces délégations et les aidant souvent à obtenir des privilèges administratifs pour faciliter leur action. En matière d'immigration, de commerce, de tourisme, de promotion des investissements, le Québec a pu compter sur la coopération des services fédéraux au Canada et à l'étranger; le Québec a pu établir un vaste réseau de relations privilégiées avec la France, culturelles, techniques et économiques, le gouvernement fédéral s'efforçant seulement d'assurer que ces relations, tout en étant "directes", ne soient pas "séparées"; le Québec a obtenu le statut de gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelle et technique, le gouvernement fédéral consentant à cette innovation assez unique dans les annales internationales; le Québec a été invité à faire partie de nombre de délégations canadiennes à des conférences internationales; le Québec, avec le concours d'Ottawa, a reçu un grand nombre de visiteurs étrangers de haut rang, y compris des chefs d'Etat et de gouvernement.